Mobilité internationale Master 1 Droit social Nantes

Par **Clement56**, le **15/08/2015** à **19:29**

Bonsoir à toutes et à tous,

Actuellement étudiant en L3 droit à l'Université de Bretagne Sud de Vannes, je souhaitais avoir quelques renseignements sur la mobilié internationale...

Premièrement est ce vraiment judicieux de partir en master dans un pays étranger ? Est-ce un réel plus pour notre vie professionelle future ?

Ensuite j'aurai une question plus technique ... J'envisage de faire un Master 1 droit social à Nantes... Or, l'Université de Nantes ne propose que la mobilité géographique en Master 1 (1 semestre à 1 an).
Puis je candidater en L3 alors que je ne suis pas encore inscrit dans cette université à votre avis?

Je poserai la question en Septembre à l'Université elle même mais je souhaitais avoir des avis...

Merci beaucoup
Et bonne soirée

Par **bulle**, le **16/08/2015** à **10:27**

Bonjour,

Partir à l'étranger est toujours un plus. Cependant l'utilité de maîtriser l'anglais pour travailler dans le domaine du droit social me semble moindre.

Par ailleurs, il semble très dangereux de partir a l'étranger en M1. Clairement ce n'est pas la bonne période dans la mesure où votre M1 va servir de référence pour votre candidature en M2 (notes, stages, matières choisies).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés